

2005

Premier avis

Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes

18-22 janvier 2005

Kobé, Hyogo, Japon

Un monde plus sûr pour tous

Un événement exceptionnel

pour rehausser le profil de la réduction des risques de catastrophe ;

*pour promouvoir l'intégration de la réduction des risques de catastrophe
dans la planification et la pratique du développement ;*

*pour renforcer les capacités locales et nationales qui permettent
de s'attaquer aux causes des catastrophes, qui ne
cessent de semer la dévastation et freiner le développement
dans beaucoup de pays.*

*Lors de cette conférence, un ensemble d'orientations générales, d'activités et d'objectifs clairs
et précis sera soumis à l'examen des participants pour adoption. Ces orientations générales,
activités et objectifs, qui s'appliquent à la période 2005-2015, seront établis à partir de
l'examen en cours des progrès réalisés pendant la dernière décennie dans le cadre de la mise
en œuvre de la « Stratégie et Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr », tels
qu'adoptés lors de la Première Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue
à Yokohama (Japon) en mai 1994 – au cours de la Décennie internationale de la prévention
des catastrophes naturelles (DIPCN, 1990-1999).*



Nations Unies

Les enjeux

« Pour pouvoir bâtir des sociétés et des communautés capables de résister aux catastrophes, il faut que les politiques et les mesures de réduction des risques soient appliquées avec le double objectif suivant : (1) réduire les risques auxquelles la société est exposée, (2) tout en veillant à ce que les efforts de développement n'accroissent pas la vulnérabilité aux aléas. Car les efforts de développement devraient, en fait, faire diminuer - consciemment - cette vulnérabilité. »

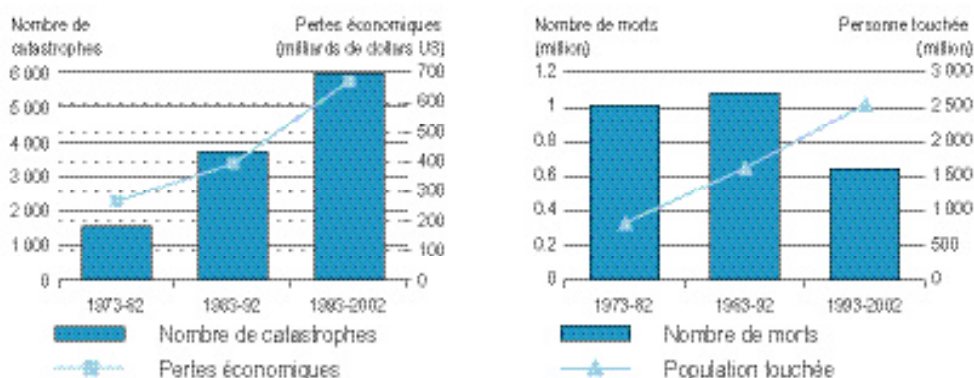
Document de base de l'ONU/SIPC au Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable (août 2002)

Le tribut payé en vies humaines et en pertes économiques s'est encore alourdi malgré les efforts déployés par les communautés, les gouvernements et les organisations internationales. Si une conscience accrue de la nécessité de réduire les risques a été bel et bien constatée après la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN, 1990-1999), les résultats sont encore loin d'être satisfaisants. En effet, selon les données émanant des sociétés de réassurance, quelques 700 catastrophes ont, en 2003, fait plus de 50.000 morts dans le monde entier. Le nombre de morts a donc presque quintuplé en 2003 par rapport à celui de l'année précédente (11.000 morts) : un bilan très lourd qui n'a été constaté seulement qu'à quatre occasions depuis 1980. En outre, les pertes économiques se sont également accrues, passant de 55 milliards de dollars US en 2002 à 60 milliards de dollars US en

2003. Autre constat : les pays en développement ont été affectés de manière disproportionnée. Dans ces pays, les pertes - par unité de PNB - ont parfois atteint le quintuple de celles des pays riches et, dans certains cas, supérieures aux fruits de plusieurs années de développement économique durement acquis et désespérément poursuivi.

Pire, le problème fondamental de la vulnérabilité accrue aux aléas est en partie lié à la nature de certaines activités de développement et tout particulièrement à la pauvreté. Car au lieu de réduire les risques, les décisions prises aux niveaux local et international dans le domaine du développement font - au contraire - souvent augmenter la vulnérabilité aux aléas. Et les stratégies de réduction de la pauvreté ne tiennent toujours pas compte de la nécessité de réduire les risques et la vulnérabilité aux aléas naturels et

Impact des catastrophes* sur les populations et l'économie de 1973 à 2002



Source : Base de données internationale de CRED (Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes), 2003

* Note : y compris les sécheresses, les séismes, les épidémies, les températures extrêmes, la famine, les inondations, les accidents industriels, les invasions d'insectes, les accidents divers, les glissements de terrain, les accidents de transport, les éruptions volcaniques, les vagues/ondes, les feux et les tempêtes de vent.

technologiques. Or, si nous tenons à réaliser les Objectifs du Millénaire, il faut travailler davantage pour accorder une meilleure protection sociale aux communautés vulnérables.

Une Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes a donc été organisée à Yokohama au Japon en 1994, dans le cadre d'un examen à mi-parcours de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN, 1990-1999). Depuis, la « *Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr: directives pour la prévention des catastrophes naturelles, la préparation à celles-ci et l'atténuation de leurs effets* » et son « *Plan d'action* » ont servi, sur le plan international, de plan directeur dans le domaine de la prévention des catastrophes.

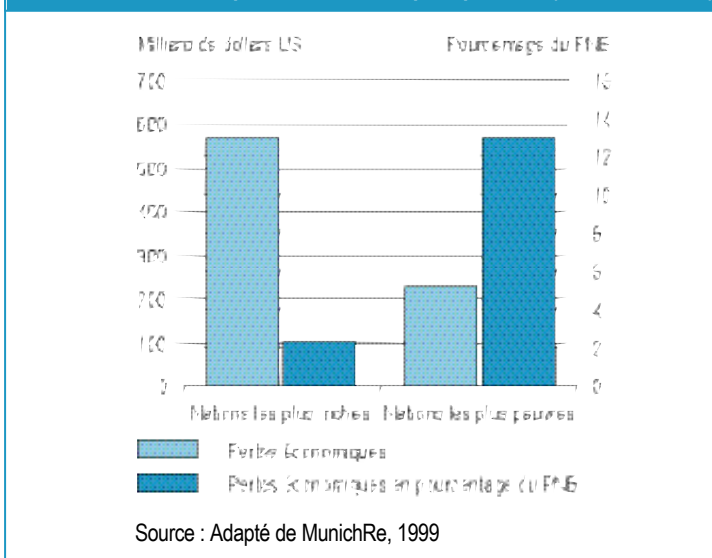
Et, pour donner suite aux réalisations de la DIPCN, et également pour faciliter la prévention des catastrophes dans le monde entier, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté « *Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes* » (SIPC) en décembre 1999. Des progrès ont été réalisés depuis, et la prévention des catastrophes est reconnue dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable (2002) comme élément déterminant du développement durable. Et les réalisations et les défis ont été mis en exergue dans un premier ouvrage sur les initiatives de prévention des catastrophes dans le monde, ouvrage intitulé « *Living with Risk* » (*Cohabiter avec les risques*) et publié en 2002 par le Secrétariat de l'ONU/SIPC.

« La prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leur impact sont parmi les 20 grands problèmes mondiaux les plus importants et les plus urgents. Les proportions prises par ce problème, ainsi que les souffrances qu'il provoque, sont telles qu'il semble désormais que l'on ne peut tout simplement plus se passer de dispositions de prévention et de mitigation des catastrophes au niveau mondial... L'envergure et la fréquence des catastrophes sont telles qu'elles impliquent des responsabilités de la part de la communauté mondiale.

Réduire la pauvreté dans le monde est vraisemblablement le plus grand défi des 20 prochaines années. Pourquoi? Car d'abord pour des raisons morales et dans l'intérêt de la justice et de l'équilibre, il faut comprendre que la pauvreté ne se résume pas uniquement au manque de revenus : la pauvreté est également synonyme d'isolement et d'impuissance, d'insécurité, de privation de services, d'incapacité à se rendre maître de sa propre destinée... et du sentiment d'être constamment exposé aux risques de catastrophe. »

Source : J. F. Rischard (2002), *High Noon : Twenty Global Issues, Twenty Years to Solve Them* (Au grand jour : vingt problèmes mondiaux et vingt ans pour les résoudre)

Pertes dues aux catastrophes & pertes par rapport au PNB dans les nations les plus riches et les plus pauvres (de 1985 à 1999)



Pourquoi une autre conférence mondiale sur la prévention des catastrophes?

Si les engagements en faveur de la prévention des catastrophes n'ont cessé d'affluer (comme l'atteste le nombre sans cesse croissant de déclarations, d'initiatives et d'accords internationaux), de tels engagements n'ont toujours pas été rapidement suivis d'actes. Or, entre-temps, l'impact des catastrophes va en augmentant et demeure un obstacle majeur au développement. De nouveaux risques font leur apparition et, dans certains cas, le développement lui-même contribue à l'apparition de ces risques.

Une revue est en cours : elle porte sur les réalisations, les lacunes et les défis cruciaux auxquels la communauté internationale est confrontée depuis l'adoption de la Stratégie et Plan d'action de Yokohama en 1994. Et il procède, de nombreuses politiques et initiatives locales, nationales et internationales, ainsi que des progrès scientifiques et techniques mis en exergue par cette revue, qu'investir dans la réduction des risques de catastrophe est faisable et rentable. Par ailleurs, des opportunités et des problèmes émergents liés à la transformation de l'environnement et aux changements climatiques, aux pandémies du genre VIH/SIDA, à la parité hommes/femmes et à l'éducation, commencent également à focaliser l'attention du public.

Mais beaucoup reste à faire pour coordonner et renforcer

Un des Objectifs du Millénaire :

« Intensifier la coopération en vue de réduire le nombre et les effets des catastrophes naturelles et des catastrophes dues à l'homme. »
(Section IV, « Protéger notre environnement commun »)

Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, 2001. Rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale des Nations Unies (A/56/326)

d'avantage tout ceci et les intégrer dans des politiques nationales efficaces. Et un changement de perspective est en cours, privilégiant le développement durable au secours en cas de catastrophe.

En bref, la situation actuelle plaide en faveur de la tenue d'une rencontre internationale regroupant : (1) des décideurs locaux, nationaux et internationaux actifs dans le développement social et économique; (2) des responsables et des praticiens de la gestion des risques de catastrophe; et (3) des groupes issus de la société civile et des communautés à la base.

D'autre part, un concours de circonstances a mené au choix de la date et du lieu d'une telle rencontre: d'une part, il se trouve que la fin de la revue ou examen en cours de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de Yokohama coïncide avec le 10^{ème} anniversaire, en 2005, du Grand Séisme de

Hanshin-Awaji au Japon; et d'autre part, le gouvernement japonais a offert d'abriter une telle rencontre internationale à Kobé-Hyogo.

Une telle Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (CMPC) a pour but de motiver et guider les États et leurs décideurs à accorder plus d'attention à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans la réduction de la pauvreté, et à chercher les moyens - pratiques et concrets - de la faire.

Cette Conférence partira donc des résultats de l'examen de la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'action de Yokohama :

- pour évaluer les réalisations faites et identifier les bonnes pratiques observées depuis son adoption en 1994;
- pour identifier les défis, les besoins cruciaux et les opportunités en matière d'initiatives de prévention des catastrophes dans le monde, et examiner les problèmes émergents;
- pour développer les composantes d'un programme bien structuré de réduction des risques de catastrophe, programme conforme à la réalisation des Objectifs du Millénaire et ceux du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable, objectifs relatifs à la prévention des catastrophes.

La Conférence sensibilisera également les participants sur le fait que: (1) une attention particulière doit être accordée, de manière urgente, aux plus vulnérables en tenant compte des besoins communautaires de s'attaquer aux risques de catastrophe ; (2) l'accent doit également être mis sur l'élaboration de politiques et la définition d'actions aux niveaux mondial, régional, national et local en vue d'assurer la montée d'une culture de prévention.

Stratégie et Plan d'action de Yokohama

Fruit principal de l'examen à mi-parcours de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN, 1990-99), la « Stratégie et Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr » a été adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles (tenue à Yokohama, au Japon, en mai 1994).

Principes de la Stratégie de Yokohama

1. L'évaluation des risques est une mesure indispensable à l'adoption de politiques et de dispositions visant à une prévention appropriée et efficace des catastrophes.
2. La prévention des catastrophes et la préparation à celles-ci sont d'une importance capitale pour la réduction des besoins en matière de secours.
3. La prévention des catastrophes et la préparation à celles-ci doivent faire partie intégrante des politiques de développement et de planification aux niveaux national, régional, bilatéral, multilatéral et international.
4. La mise en place de capacités et le renforcement de celles qui existent déjà en vue de prévenir les catastrophes ou d'en atténuer les effets doivent constituer une priorité urgente.
5. L'alerte rapide en case de catastrophe imminente et la diffusion efficace d'informations par les technologies de télécommunication, y compris les services de radiodiffusion, sont des éléments clefs du succès de la prévention des catastrophes et de la préparation à celles-ci.
6. Les mesures préventives donnent de meilleurs résultats lorsqu'il y a participation à tous les niveaux, allant des collectivités locales aux entités régionales et internationales en passant par les gouvernements nationaux.
7. La vulnérabilité peut être réduite par l'application de plans et de modes de développement appropriés - axés sur des groupes cibles - par l'éducation et la formation de la communauté toute entière.
8. La communauté internationale reconnaît la nécessité de mettre en commun les techniques nécessaires pour prévenir les catastrophes et en atténuer les effets, ces techniques devant être offertes gratuitement et en temps voulu dans le cadre de la coopération technique.
9. La protection de l'environnement, intégrée dans les plans de développement durable et compatible avec l'allègement de la pauvreté, est un élément essentiel de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.
10. C'est à chaque pays qu'il incombe en premier lieu d'assurer la protection de ses populations, de ses infrastructures et des autres éléments de son patrimoine national contre l'impact des catastrophes naturelles. La communauté internationale doit, pour sa part, faire preuve de la ferme détermination politique nécessaire pour mobiliser les ressources adéquates et utiliser efficacement toutes les ressources disponibles - y compris les moyens financiers, scientifiques et technologiques - dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles, en tenant compte des besoins des pays en développement, notamment ceux des pays les moins avancés.

Objectifs de la CMPC

Selon la Résolution A/RES/58/214 adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 23 décembre 2003, les objectifs de la Conférence sont les suivants :

- (a) Conclure l'examen de la Stratégie de Yokohama et du Plan d'action correspondant en vue de mettre à jour le Cadre directeur pour la prévention des catastrophes au XXI^e siècle;
- (b) Définir concrètement les activités à entreprendre et les ressources à mobiliser en vue d'assurer l'application des dispositions pertinentes du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable¹ (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg ») relatives à la vulnérabilité, à l'évaluation des risques et à la gestion des catastrophes ;
- (c) Mettre en commun les pratiques les plus efficaces et les enseignements tirés de l'expérience pour contribuer à la prévention des catastrophes dans le contexte de la réalisation d'un développement durable, et recenser les lacunes et les difficultés rencontrées ;
- (d) Mieux faire comprendre l'importance des politiques de prévention des catastrophes de manière à en faciliter et promouvoir la mise en œuvre ;
- (e) Faire en sorte que les informations ayant trait aux catastrophes naturelles soient plus fiables et que, dans toutes les régions, le public et les organismes de gestion des catastrophes aient davantage accès aux informations appropriées, comme indiqué dans les dispositions pertinentes du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

Résultats escomptés

- Prise de conscience, reconnaissance et appui politique accrus envers la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe et la mobilisation des ressources locales, nationales et internationales.
 - Orientations et priorités plus claires pour l'action aux niveaux international, régional, national et local pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) et pour appuyer la réalisation des Objectifs du Millénaire et ceux du Plan d'action de Johannesburg².
 - Adoption d'un ensemble d'objectifs et de dispositions de politique générale destinés à guider et à stimuler la réduction des risques de catastrophe tant au niveau des résultats visés qu'à celui de la manière d'entreprendre la réduction des risques de catastrophe³.
- Lancement d'initiatives et de partenariats bien définis pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC).

¹ Rapport du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en Afrique du Sud du 26 août au 4 septembre 2002 (Publication de l'ONU, No de vente E.03.11.A.1 et corrigendum), Chap. 1, Résolution 2, annexe.

² Voir cadre des champs thématiques dans l'Annexe 1.

³ Voir récentes discussions en ligne datées de 2003 : www.unisdr.org/dialogue

Format de la Conférence

La Conférence s'articulera autour de trois processus principaux :

a) **Un processus intergouvernemental**

engageant l'attention et la participation des autorités nationales et internationales en vue de formuler et d'assurer l'adoption des résultats escomptés définis par l'Assemblée générale de l'ONU, et devant être également discutés par le Bureau du Comité préparatoire (bureau composé de cinq Etats membres de l'ONU) lors de ses réunions.

b) **Echange de connaissances (techniques et en matière d'élaboration de politiques):**

Diverses manifestations parallèles sur des questions thématiques et sur des « bonnes pratiques » choisies sont prévues, manifestations organisées par des sponsors et des organisations participant à la Conférence (organisations internationales, régionales, sous-régionales, nationales et locales; gouvernements, ONG, milieux académiques, secteurs privés) sous forme:

- de groupes de discussions ou de tables rondes (avec des ministres, des parlementaires, des maires, des personnalités du milieu des affaires

et des dirigeants communautaires, des patrons d'agence onusienne et d'autres agences);

- des séances d'exposition et d'explication de posters;
- d'ateliers/séminaires/symposiums (animés par des experts techniques et scientifiques reconnus, et par des praticiens aux niveaux local et communautaire);
- de visites sur terrain.

c) **Participation du public – promotion de la prise de conscience du grand public:**

De telles activités sont prévues pendant la phase préparatoire de la Conférence, lors de la Conférence elle-même, et à titre de suivi de la Conférence. Organisées par la préfecture de Hyogo, des institutions japonaises ainsi que d'autres organisations, les gouvernements, des établissements académiques, les services d'information des Nations Unies et le Secrétariat de l'ONU/SIPC, au nombre de ces activités figurent par exemple :

- des forums destinés au public (ex. débat ouvert à tous) ;
- des manifestations ouvertes au public au Japon (et qui associent des écoles, par exemple) ;
- des événements et campagnes médiatiques, ainsi que des manifestations médiatisées ;
- Expositions ouvertes au grand public (surtout aux élèves et aux étudiants) et aux participants à la Conférence.

Processus associés

La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes mettra à contribution les engagements faits lors des processus suivants, et contribuera également à la mise en application de ces engagements :

- DIPCN (1990-1999), Conférence mondiale de Yokohama sur la prévention des catastrophes (1994) et SIPC (2000)
- Plan d'action de la Barbade (PAB) des Petits Etats insulaires en développement (PEID) et examen après 10 ans du PAB (PAB+10)
- Objectifs du Millénaire (2000)
- Plan de mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable (2002)
- Décennie internationale de l'éducation pour le développement durable (2005-2015)
- Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques
- Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification
- Troisième Conférence de l'ONU pour l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- Sommet sur l'observation de la Terre (GEO 2004)
- Déclaration ministérielle du 3e Forum mondial de l'eau (2003)

Champs thématiques (provisaires)

Les champs thématiques suivants, basés sur le “Cadre d’orientation et de suivi de la réduction des risques de catastrophe”, seront abordés lors de séminaires et d’ateliers organisés en perspective de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes.

La responsabilité de la coordination de chaque champ thématique sera attribuée ultérieurement. Pour de plus amples informations sur le Cadre d’orientation et les champs thématiques, veuillez consulter www.unisdr.org/dialogue.

A. Gouvernance: cadres institutionnels et d’élaboration de politiques en matière de réduction des risques

- Politiques socio-économiques et utilisation efficace des ressources (établir des liens avec l’éradication de la pauvreté, entre ressources des secteurs publics et privés)
- Politiques environnementales (intégration dans les politiques et les pratiques de gestion environnementale existantes)
- Réduction des risques et développement durable
- Politiques, dispositifs institutionnels et législations nationales
- Politiques des autorités locales et des municipalités en matière de réduction des risques
- Actions et participation communautaires – une option sur le plan des politiques
- Cadres institutionnels et d’élaboration de politiques au niveau régional
- Transparence – redevabilité
- Politiques scientifiques et technologiques

B. Gestion des connaissances: édification d’une culture de communautés résistantes

- Education pour le développement durable – la réduction des risques de catastrophe dans les écoles
- La réduction des risques de catastrophes aux niveaux des 1er et 2e cycles universitaires
- Programmes de recherche
- Formation : formelle et informelle (action communautaire)
- Les médias et la réduction des risques de catastrophes – outils de sensibilisation du public

C. Identification des risques: les risques émergents

- Evaluation des aléas et des vulnérabilités – méthodologies
- Evaluation de l’impact des catastrophes – méthodologies
- Prévisions et alerte précoce
- Climat et évaluation des risques environnementaux
- Collecte de données et utilisation des informations à des fins de réduction des risques
- Risques urbains
- Sécheresse

D. Enseignements tirés: « bonnes pratiques »

- Rebâtir des communautés plus sûres – solutions durables
- Planification de l’occupation des sols
- Assurance, instruments financiers, micro-finance, filets de sécurité
- Constructions, bâtiments et ouvrages adéquats – conformité aux codes et corruption
- Investissement dans la réduction des risques de catastrophe de la part du monde des affaires et du secteur privé
- Gestion environnementale et réduction des risques
- Actions communautaires : où, quand et dans quels domaines ont-elles réussi?
- Réseaux et partenariats (public-privé, Etat-ONG, université-gouvernement, etc.)
- Problèmes de genre et réduction des risques de catastrophe

E. Préparation pour une réponse effective

- Passer des secours au développement

Processus de préparation

Un processus élargi de préparation est indispensable au succès de la Conférence. Le Secrétariat de l'ONU/SIPC assumera la fonction de Secrétariat de la Conférence et, à ce titre, coordonnera les activités de préparation en étroite collaboration avec le Japon, pays hôte, et le Bureau du Comité préparatoire de la Conférence, avec l'appui des départements concernés du Secrétariat de l'ONU.

Des Etats membres, des organismes et des agences spécialisées de l'ONU, ainsi que d'autres agences et organisations intergouvernementales, tout particulièrement les membres de l'Equipe spéciale interinstitutions sur la prévention des catastrophes (ESI/PC – organe de formulation de politiques de la SIPC), prendront une part active à la Conférence et au processus de préparation.

La préparation de la Conférence bénéficiera de l'appui des mécanismes suivants :

- Deux réunions du Comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée, réunions tenues bout à bout avec celles de l'ESI/PC en mai et octobre 2004, et présidées par un bureau composé de cinq représentants d'Etats membres élus sur la base d'une répartition géographique équitable pour se pencher sur les résultats spécifiques attendus de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes.
- L'Equipe spéciale interinstitutions sur la prévention des catastrophes (ESI/PC) fournira des directives supplémentaires sur le contenu et la préparation

de la Conférence, ainsi que sur la coordination de la participation et des engagements de ses membres.

- Un groupe de travail opérant sous l'autorité de l'ESI/PC agira en qualité de Comité consultatif et d'organisation auprès du Secrétariat. Ce comité sera composé des organisations engagées directement dans les préparatifs de la Conférence. Parmi ses membres potentiels sont, entre autres, l'UNESCO, l'UNU (Université des Nations Unies), le PNUD, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le CNUDR (Centre des Nations Unies pour le développement régional). Certaines consultations et réunions de ce groupe de travail pourraient être conduites, si besoin, par voie électronique avant les réunions de l'ESI/PC et du Comité préparatoire ainsi qu'en d'autres occasions jugées opportunes.

Ce groupe de travail de l'ESI/PC apportera des orientations et des conseils particuliers sur la substance du travail effectué lors de la Conférence. D'autres expertises ainsi que d'autres orientations seront sollicitées par le biais d'une consultation élargie en vue d'engager/impliquer les représentants de divers secteurs et de divers niveaux de responsabilité des différentes régions du monde exposées aux catastrophes. Des discussions sont en cours avec le Bureau du Secrétaire général de l'ONU sur la possibilité de la présence, à la Conférence, d'une personnalité de haut niveau - pour rehausser le profil de cette grande rencontre internationale.

Pourquoi Hyogo au Japon ?

Le 17 janvier 1995, le Grand Séisme d'Hanshin-Awaji s'est abattu sur la préfecture de Hyogo (où se trouve la ville de Kobé et ses 1,5 millions d'habitants), faisant des milliers de victimes. C'était là le premier grand séisme de l'histoire contemporaine s'abattant sur une grande ville d'un pays développé. Les habitants de la ville de Kobé et de la préfecture de Hyogo commémoreront le 10ème anniversaire de cette tragédie le 17 janvier 2005 (l'ouverture de la Conférence mondiale est prévue le lendemain, 18 janvier).

Situé sur l'Anneau de Feu du Pacifique, le Japon jouit d'une longue histoire de cohabitation avec des aléas géologiques tels que les séismes. Et pour ce qui est des aléas hydrologiques, les grandes neiges du nord du pays en hiver, et les tempêtes tropicales et les typhons fréquents qui s'abattent sur le pays à partir du sud, n'en sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Avec une telle richesse d'expériences des aléas naturels, expériences auprès desquelles chacun pourrait s'instruire à sa guise, le Japon est l'un des pays les plus avancés du monde en matière de techniques et de planification de la prévention des catastrophes.

En outre, depuis les années 50, le Japon dépense environ 1 % de son budget national annuel dans des mesures anti-catastrophes comme la promotion de projets nationaux de conservation de l'environnement, l'amélioration des technologies de prévision météorologique et le développement de systèmes de gestion des catastrophes. En un mot, le Japon a démontré au monde entier que l'engagement ferme ainsi que des efforts consistants et suivis peuvent aider à réduire considérablement l'impact négatif des catastrophes et, ce faisant, contribuent à un développement plus durable.

Réunions régionales, thématiques et autres manifestations contribuant à la CMPC en 2003 et 2004

Les réunions régionales et thématiques tenues et prévues en 2003 et 2004, vont procéder à un examen des réalisations et des enseignements tirés sur la réduction des risques de catastrophe, en vue d'identifier des domaines d'intervention et de suggérer des actions à entreprendre. Ces réunions sont organisées par des organisations partenaires, et le Secrétariat de l'ONU/SIPC a proposé la tenue d'autres sessions de discussions, à titre de contribution à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (CMPC).

Veuillez trouver ci-après une liste des réunions régionales et des réunions thématiques (en date du 4 février 2004) pour 2003 et 2004, réunions contribuant donc au processus de préparation de la CMPC.

Réunions régionales	
2003	
1	First Asian consultation, (Government of Japan, ADRC, Kobe-Hyogo, Japan, 17 January
2	Pacific Regional consultation (SOPAC), Fiji, 5-7 May
3	Safer Sustainable Communities 2003 Australian Disaster Conference (EMA), Canberra, 10-12 September
4	Euro-Mediterranean consultations (Council of Europe, Spain), Madrid, Spain, 6-8 October
5	Forum Mitch+5 (CEPRENAC, UNDP, COPECO), Tegucigalpa, Honduras, 9-11 December
2004	
6	Third Asian consultation (Governments of Cambodia and Japan, ADRC), Cambodia, 4-6 February
7	Third Asian Consultative Meeting of Regional Organizations and Regional Offices of UN Agencies, (WHO/WPRO, ADPC), Manila, Philippines, 24-26 February
8	EUR-OPA (Council of Europe), Rabat, Morocco, 11-13 March
9	Third Asian consultation during 4th meeting of Consultative Committee on Regional Cooperation in Disaster Management (ADPC and Government of Bangladesh), Dhaka, Bangladesh, 29-31 March
10	Third Southeast Asia Disaster Management Practitioners Forum, (ADPC, UNESCAP, ECHO, IFRC-SE ASIA), Bangkok, Thailand, 26-29 April
11	International Conference on Disaster Reduction in Central Asia (Government of China), Beijing, China, 17-19 or 25-27 May
12	African consultation, (UNDP, UNEP, AU/NEPAD), Nairobi, Kenya (tent.), May/June
13	International Seminar on Risk Reductions following the Bam Earthquake, Iran, June/July
14	Caribbean consultation, (UWI, CDERA) October
15	Second Meeting of ASEAN Committee on Disaster Management, Phnom Penh, Cambodia, November
Réunions thématiques	
2003	
1	Regional consultations on Early-Warning Asia: Bandung, Indonesia, 26-28 May - Africa: Nairobi, Kenya, 23-24 June Americas: Antigua, Guatemala, 3-5 June - Europe: Potsdam, Germany, 28-29 July
2	Online Conference to develop Framework for Disaster Risk reduction, by ISDR/UNDP, 25 August-25 September
3	International Wildland Fire Summit (GFMC), Sydney, Australia, 8 October
4	Second International Conference on Early Warning (ISDR, Government of Germany), Bonn, Germany, 16-18 October
5	Sixth International Conference on Disaster Management (Civil Defense, Government of Cuba), Havana, Cuba, 25-28 November
7	Asian International Conference on Total Disaster Risk Management (OCHA, ADRC, UNDP), Kobe, Japan, 2-4 December
6	International Conference of the Red Cross and Red Crescent Societies, topic includes Risk Reduction (IFRC), Geneva, 2-5 December
8	First Meeting of ASEAN Committee on Disaster Management –ACDM, (ASEAN), Brunei Darussalam, 8-10 December

2004

- 9 Inter-regional preparatory meeting for SIDS BPoA + 10 (UN/DESA) Bahamas, 26-30 January
- 10 Sustainable Community Empowerment for Disaster Management organized (UNCRD), Kobe-Hyogo, Japan, 6-7 February
- 11 Disaster Reduction Forum 2004 - transfer lessons of catastrophic disasters – (Disaster Reduction Alliance -DRA). Kobe-Hyogo, Japan, 8 February
- 12 World Congress on Natural Disaster Mitigation New Delhi, India, 19-21 February
- 13 Thirty-first session WMO/ESCAP Panel on Tropical Cyclones, Colombo, Sri Lanka, 1-6 March
- 14 World Water Day (WMO and ISDR), 22 March, Geneva & worldwide
- 15 World Meteorological Day, 23 March 2004
- 16 Risk Management as a Sustainable Development Factor on Human Scale- Ibero-America Civil Protection (ONEMI, Chile) Santiago, Chile, 24-26 March
- 17 Eighth Annual Meeting of the Asian Urban Disaster Mitigation Program, (ADPC, USAID), Dhaka, Bangladesh, 26-28 March
- 18 Global Disaster Information Network Conference (GDIN), Washington DC, USA, 26-29 March
- 19 Ministerial Conference on Earth Observations, Tokyo, Japan, second quarter of 2004
- 20 Conference on International Cooperation in Fire Management and Emergencies in the Eastern Mediterranean, Balkans, Near East and Central Asia, Antalya, Turkey, 30 March - 2 April
- 21 Commission on Sustainable Development, UN, New York, April + PrepCom SIDS, 14-30 April
- 22 Hospitals and Water Disaster Mitigation (PAHO), Nicaragua, 21-23 April
- 23 Twenty-sixth session RA IV Hurricane Committee (WMO), Miami, USA, 13-24 April
- 24 International Consortium on Landslides (ICL), Geneva, 3-4 May
- 25 Executive Council WMO, 8-18 June 2004
- 26 Third Mekong Annual Flood Forum, (Mekong River Commission), Vientiane, Laos, June
- 27 Second Conference on Climate Change and Disaster Preparedness (Red Cross Centre on Climate Change), the Hague, Netherlands, 9-11 June
- 28 Twentieth Sessions of the Subsidiary Bodies (UNFCCC), Bonn, Germany 14-25 June
- 29 Fourteenth World Conference on Disaster Management (Canadian Centre for Emergency Preparedness), Toronto, Canada, 20-23 June
- 30 International Conference on Storms, Brisbane, Australia, 5-9 July
- 31 Third International Conference on Continental Earthquakes, Beijing, China, 11-14 July
- 32 2004 Annual Hazards Research and Applications Workshop, Boulder, Colorado, USA, 13-17 July
- 33 Thirteenth World Conference on Earthquake Engineering (International Association of Earthquake Engineering), Vancouver, Canada, 1-6 August
- 34 Gender Equality and Disaster Risk Reduction Workshop (University of Hawaii Social Science Research Institute, USAID, ISDR), Honolulu Hawaii, 10-12 August
- 35 Thirtieth IGU International Geographical Congress, Glasgow, UK, 15-20 August
- 36 Thirty-second International Geological Congress: Geological hazards-Assessment and Mitigation, Florence, Italy, 20-28 Aug.
- 37 South Pacific Forum, Niue, August
- 38 International Conference to review the implementation of the Barbados Programme of Action/SIDS + 10 (UN/DESA), Mauritius, 30 August - 3 September
- 39 International Conference on Education (UNESCO/IBE), Geneva, Switzerland, 8-11 September
- 40 World Urban Forum (UN-HABITAT), Barcelona, Spain, 13-17 September
- 41 European Seismological Commission General Assembly, Potsdam, Germany, 13-17 September
- 42 Ministerial Conference on Earth Observations, European Union, fourth quarter of 2004
- 43 International Day on Disaster Reduction, 13 October
- 44 Asian Seismological Commission, Fifth General Assembly, Yerevan, Armenia, 18-21 October
- 45 Thirty-seventh session ESCAP/WMO Typhoon Committee, China, 15-20 November
- 46 International Workshop Water and Disasters, London, Ontario, Canada, 13-14 December 2004
- 47 COP 10, (UNFCCC), Buenos Aires, Argentina, 29 Nov-10 December
- 48 Meeting on mainstreaming disaster risk reduction into development and aid policies, venue and dates TBC
- 49 International Forum on Earthquake Insurance, (CBS), Beijing dates TBC

Réunions de l'Equipe spéciale interinstitutions sur la prévention des catastrophes (ESI/PC) et du Comité préparatoire (PrepCom) de la CMPC

2004

- Ninth IATF/DR meeting, Geneva, 4-5 May
- First PrepCom meeting, Geneva, 6-7 May
- Tenth IATF/DR meeting, Geneva, 6-8 October
- Second PrepCom meeting, Geneva, 11-12 October

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :



Le Secrétariat inter-agence de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC),
Palais des Nations,
CH 1211 Genève 10, Suisse
Tel. +41 22 9172103 / 762 / 759
Fax + 41 22 9170563
isdr@un.org
www.unisdr.org

ONU/SIPC Amérique latine & Caraïbes
PO Box 3745-1000,
San José, Costa Rica
Tel. +506 224 1186
Fax +506 224 7758
eird@eird.org
www.eird.org

ONU/SIPC Afrique
PO Box 47074, Nairobi, Kenya
Bloc U, Porte 217, PNUE, Gigiri, Nairobi, Kenya
Tel. +254 20 624101
Fax +254 20 624726
ISDR-Africa@unep.org
www.unisdrfrfrica.org

Partenariat Asie de l'ONU/SIPC
ADPC, ADRC, CESAP, PNUE.
<http://www.unisdr.org/asia/index-asia.htm>

Un monde plus sûr pour tous

Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes

Mission de l'ONU/SIPC

L'ONU/SIPC vise à bâtir des communautés capables de résister aux catastrophes à travers la promotion d'une prise de conscience accrue du fait que la gestion des catastrophes est un élément à part entière du développement durable; cela pour réduire les pertes infligées par les aléas naturels et les catastrophes technologiques et écologiques associées, pertes en vies humaines et sur le plan social, économique et environnemental.

Objectifs principaux de l'ONU/SIPC

- Conscience accrue du public de la nécessité de réduire les risques dus aux aléas naturels.
- Engagement et adhésion des autorités publiques.
- Mobilisation d'un partenariat interdisciplinaire et intersectoriel, et expansion des réseaux de la réduction des risques à tous les niveaux.
- Connaissance scientifique plus avancée des causes des catastrophes et de l'impact - sur la société - des aléas naturels et des catastrophes technologiques et environnementales associées.

Equipe spéciale interinstitutions sur la prévention des catastrophes (IATF/ISDR)

L'IATF/ISDR est présidée par le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et Coordonateur des secours d'urgence.

Parmi les membres de l'IATF/ISDR figurent les organisations et institutions suivantes:

- Union africaine (UA)
- Asian Disaster Preparedness Centre (ADPC – Centre asiatique pour la préparation aux catastrophes)
- Asian Disaster Reduction Centre (ADRC – Centre asiatique pour la prévention des catastrophes)
- Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED en anglais), Université catholique de Louvain
- Conseil de l'Europe
- Drought Monitoring Centre (Kenya-based) – Centre de surveillance des sécheresses (basée au Kenya)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Global Fire Monitoring Centre (Centre mondial de surveillance des feux)
- Iberoamerican Association of Civil Defence and Civil Protection (Association ibéro-américaine de la défense civile et de la protection civile)
- Organisation des Etats américains (OEA)
- Conseil international des unions scientifiques (CIUS)
- Conseil international de la Communauté des Etats indépendants (CEI)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Munich Reinsurance (MunichRe – Munich Réassurances)
- South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC – Commission du Pacifique Sud sur les sciences de la Terre appliquées)
- Centre des Nations Unies pour le développement régional (CNUDR)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUE)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- ONU-HABITAT (Centre des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains)
- Université des Nations Unies (UNU)
- Banque mondiale
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)